

[Text]

meeting or what your agenda item is going to be. It could be four.

Mr. Peterson: What is the normal? I am just thinking in terms of size. You can have four or something, but I would not make it too large or there is no point in having it.

• 1545

The Chairman: It could be the chairman, the vice-chairman and a member of each opposition party.

Mrs. Killens: That is right.

Mr. Reid: My own reaction is that there is not much difference between five and seven; nevertheless, it should be an uneven number to break a possible tie. Four would leave it at an even number; then you get down to three, and that leaves it too close. So I would hold that five might be the number of the steering committee, and as the Chair has indicated, it would be the chairman, the vice-chairman and a representative of each of the three parties.

I think Mrs. Killens has indicated that she would be pleased to sit as the representative of the Official Opposition. I heard only the name of Orlikow from the NDP, so he will be on the subcommittee representing the NDP party. Since I am standing in today for Mr. McCuish, I put forward the name of Mr. McCuish as the representative of the government party. With the other two *ex officio*, I move that this group make up the steering committee.

The Chairman: Is there any discussion on the motion? It is proposed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be made up of the chairman, the vice-chairman and one member from each of the parties, who would be Madam Killens, Mr. Orlikow and Mr. McCuish.

Motion agreed to.

The Chairman: Next is the printing of *Minutes of Proceedings and Evidence*. Regarding the motion before you, I understood from a meeting I was at yesterday that the Board of Internal Economy is reviewing this matter this week and may come back with another suggestion as to the numbers. They may increase it from 100 to some other number. So is it necessary to pass this motion today, or can it be stayed?

The Clerk: It can wait.

The Chairman: Okay. The next is number five, hearing evidence and printing the same when a quorum is not present.

This motion is usually passed by the committees. Ordinarily a quorum is four, so in order to hear evidence you would need four. It often happens—and I know it has been the experience in the past—that due to extenuating circumstances you can have a group here when members cannot all be here. It is often the practice that a reduced number be authorized to hear the evidence and for the printing of the evidence. From what I have seen in practice, that usually is the chairman and at least one member of an opposition party, so you can hear the evidence as long as there are two people.

[Translation]

prévoir à l'ordre du jour. Le sous-comité pourrait compter quatre députés.

M. Peterson: Que fait-on habituellement? De combien de députés s'agit-il? On pourrait en nommer quatre ou décider d'un autre nombre, mais il ne faudrait pas qu'il compte trop de députés car ça ne servirait à rien.

La présidente: On pourrait dire le président, le vice-président et un membre de chaque parti de l'opposition.

Mme Killens: C'est juste.

M. Reid: À mon avis, il y a peu de différence entre cinq et sept personnes. Toutefois, il faudrait que ce soit un nombre impair afin d'éviter un éventuel vote à égalité. Quatre est un chiffre pair, tandis que trois est beaucoup trop restreint. C'est pourquoi j'estime qu'idéalement, le comité directeur devrait être composé de cinq membres, comme le président l'a indiqué, à savoir le président lui-même, le vice-président, et un représentant de chacun des trois partis.

Je crois que M^{me} Killens a fait savoir qu'elle serait disposée à représenter l'opposition officielle. Le seul nom que j'ai entendu pour représenter les Néo-démocrates est celui de M. Orlikow. Il pourrait donc faire partie du sous-comité au nom du NPD. Comme je remplace aujourd'hui M. McCuish, je le propose comme représentant du parti du pouvoir. En ajoutant le président et le vice-président, je propose que ce groupe constitue le comité directeur.

La présidente: Y a-t-il des commentaires au sujet de la motion? On a proposé que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un membre de chacun des partis, à savoir M^{me} Killens, M. Orlikow et M. McCuish.

La motion est adoptée

La présidente: Le point suivant concerne l'impression des *Procès verbaux et témoignages*. J'ai participé à une réunion hier où j'ai cru comprendre que la Commission de la Régie interne doit revoir la question cette semaine et pourrait modifier les chiffres proposés. Peut-être que le nombre de fascicules imprimés passera de 100 à un chiffre supérieur. Est-il vraiment nécessaire d'adopter cette motion aujourd'hui, ou pourrait-on plutôt la reporter?

Le greffier: Nous pourrions la reporter.

La présidente: Très bien. Maintenant, le point 5, concernant l'audition et l'impression des témoignages en l'absence de quorum.

Cette motion est généralement adoptée par les comités. Habituellement, le quorum est de quatre personnes, et c'est ce chiffre qu'il faut pour entendre des témoignages. Il arrive souvent—et c'était le cas dans le passé—qu'en raison de circonstances particulières, tous les membres du comité ne puissent être présents pour entendre des témoignages. C'est pourquoi les comités se fixent souvent un nombre inférieur de participants pour l'audition et l'impression des témoignages. Règle générale, ce groupe est généralement composé du président et d'au moins un membre d'un parti de l'opposition,